



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Nord·Est·Béarn
communauté de communes

SOMMAIRE

1	Statuts	4
	A) COMPÉTENCES OBLIGATOIRES	4
	B) COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES	4
2	Administration générale.....	8
	A) BUREAUX ET CONSEILS COMMUNAUTAIRES	8
	B) FINANCES	8
	C) RESSOURCES HUMAINES.....	8
	D) GESTION DU PATRIMOINE ET DE LA FLOTTE AUTOMOBILE	8
	E) COMMUNICATION	8
	F) POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN.....	8
	G) MOBILITES.....	8
3	Aménagement de l’espace.....	18
	A) PLANIFICATION	18
	B) SERVICE D’INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)	18
	C) NUMERIQUE.....	18
4	Développement économique.....	22
	A) ZONES D’ACTIVITES	22
	B) NUMERIQUE.....	22
	C) COVID-19.....	22
	D) ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION	22
	E) ACCOMPAGNEMENT D’UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AGRICOLE – ABEILLES ET TERRITOIRE.....	22
	F) OPERATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES ET PETITES VILLES DE DEMAIN.....	22
5	Enfance Jeunesse	26
	A) PETITE ENFANCE	26
	B) ENFANCE JEUNESSE	26
6	Environnement.....	29
	A) TRAITEMENT DES ZONES POLLUÉES	29
	B) PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET).....	29
	C) GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)	29
	D) PATRIMOINE NATUREL	29

7	Action sociale	35
A)	ACTION SOCIALE ET SERVICES A LA PERSONNE	35
B)	SANTE.....	35
C)	HABITAT	35
8	Culture. Sport.....	40
A)	CULTURE	40
B)	VIE ASSOCIATIVE	40
C)	SPORT.....	40
9	Régie de Transports Scolaires	43

LA CRISE SANITAIRE QUI A MARQUÉ L'ANNÉE 2020 A ENTRAÎNÉ DES EFFETS IMPORTANTS SUR L'ORGANISATION DES SERVICES ET LES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

ELLE A IMPOSÉ LA RÉORGANISATION IMMÉDIATE ET SANS PRÉPARATION DES SERVICES ESSENTIELS TELS QUE LE PORTAGE DE REPAS OU L'ACCUEIL EN STRUCTURE MULTI-ACCUEIL.

ELLE A ÉGALEMENT RÉINTERROGÉ LA RÉOUVERTURE DES SERVICES ET LA POURSUITE DE L'ACTIVITÉ À TRAVERS L'ADAPTATION AUX PROTOCOLES SANITAIRES SUCCESSIFS.

LES CAPACITÉS DE RÉILIENCE ET D'ADAPTATION DES AGENTS SONT À SOULIGNER ET ONT PERMIS D'ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC EN CETTE PÉRIODE SI PARTICULIÈRE.

L'ANNÉE 2020 A ÉGALEMENT ÉTÉ MARQUÉE PAR L'INSTALLATION D'UN NOUVEL EXÉCUTIF QUI A ENGAGÉ EN FIN D'ANNÉE UNE PHASE DE DIAGNOSTIC ET D'APPROPRIATION DES COMPÉTENCES DE L'INTERCOMMUNALITÉ AFIN D'Y ASSEOIR SON PROJET DE MANDAT.

1

Statuts

- A) COMPÉTENCES OBLIGATOIRES
- B) COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

A) COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Sont d'intérêt communautaire

- Etudes dans l'environnement élargi de la CCNEB (PETR Val d'Adour, Triangle Pau-Tarbes-Lourdes...) en vue d'un développement et d'un aménagement harmonieux du territoire
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) dans les domaines de compétence de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn
- Création de réserves foncières destinées uniquement à la réalisation des projets communautaires
- Etude, aménagement et entretien des plans locaux de randonnées

2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Sont d'intérêt communautaire

- Création, aménagement et gestion et/ou soutien d'équipements touristiques dont le rayonnement est au moins égal au territoire de la communauté de communes
- Dans le domaine de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales :
 - *Soutien à l'organisation et à la promotion d'événements et d'animations à vocation commerciale (salons, foires, marchés à thèmes) ;*
 - *Etude de faisabilité, montage, animation et suivi de tous dispositifs en faveur du commerce dont OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services) ;*
 - *Favoriser le maintien et le développement du commerce local ;*
 - *Encourager la mise en place d'une dynamique d'action commerciale collective du commerce local.*
- Commerce et artisanat : soutien à la création, transmission et reprise d'activité, accompagnement des dispositifs de formation des professionnels
- Soutien à l'agriculture et à la viticulture, notamment par le biais des circuits courts ou de tout autre dispositif de formation des professionnels
- Agriculture et viticulture : soutien à la création, transmission et reprise d'activité, animation des dispositifs de formation des professionnels

3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement

4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

5. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



B) COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

1. Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Sont d'intérêt communautaire

- Etude et travaux de réhabilitation des décharges sauvages dans le cadre d'opérations collectives pour les sites reconnus d'intérêt général, en particulier les anciennes décharges d'ordures ménagères ayant servi à l'ensemble des administrés d'une ou plusieurs communes
- Réalisation et mise en œuvre du Plan Air Climat Energie Territorial
- Gestion et valorisation des pelouses sèches à orchidées et des zones humides ; animation grand public et scolaire
- Etude de mise en place d'Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) sur le territoire, réalisation des travaux et gestion

2. Politique du logement et du cadre de vie

Sont d'intérêt communautaire

- Etude, élaboration et suivi du Programme Local de l'Habitat ou de toutes les autres actions pouvant s'y substituer
- Soutien aux programmes départementaux d'aide (PIG "Bien chez Soi" ou tout autre dispositif)

3. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire

- Aménagement, entretien et gestion des piscines d'Arrosès et Pontacq
- Etude sur le devenir de la piscine municipale de Lembeye

4. Action sociale d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire

- Appui et accompagnement à l'insertion professionnelle (subventionnement des Plans Locaux pour l'Insertion à l'Emploi et de l'Insertion Emploi Béarn Adour par exemple)
- Dans le cadre d'un maillage cohérent des services sur l'ensemble du territoire, validé par le conseil communautaire, les compétences Enfance et Jeunesse s'exerceront dans les conditions suivantes :
 - *Petite enfance : de 0 à 3 ans : étude, création et gestion des Structures Multi-Accueil, Relais d'Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfant Parent ; subventions des actions portées par les associations dans ce domaine*
 - *Enfance : de 3 ans à 11 ans : étude, création ou utilisation de bâtiments communaux et gestion des Accueils Collectifs de Mineurs durant les vacances scolaires (temps extrascolaire) et hors vacances scolaires les mercredis avec ou sans école le matin (temps périscolaire) ; subventions des actions portées par les associations dans ce domaine ;*
 - *Jeunesse : de 11 ans à 17 ans : étude, création ou utilisation de bâtiments communaux et gestion des loisirs ayant lieu les mercredis et pendant les temps de congés scolaires dans le cadre d'activités destinées aux jeunes de 11 à 17 ans révolus y compris pendant le temps médian des collégiens ; subventions des actions portées par les associations dans ce domaine*
- Espace de vie sociale
- Création et accompagnement de structures d'accueil et d'hébergement des personnes âgées autonomes et/ou dépendantes (MARPA, EHPAD...)
- Actions d'accompagnement des personnes dépendantes et/ou isolées : portage de repas de Lembeye en Vic-Bilh, soutiens aux associations type Aide à Domicile en Milieu Rural
- Contrat Local de Santé
- Création et accompagnement de Maisons de Santé Pluridisciplinaires

5. Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

6. Assainissement : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : missions obligatoires et facultatives

7. Nouvelles technologies

- Aménagement numérique du territoire défini à l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication : compétence réduite aux cyber-bases

8. Culture, actions culturelles

- Enseignement musical à vocation intercommunale
- Dans le cadre du réseau intercommunal de lecture publique, constitué des bibliothèques associatives ou communales du territoire : informatisation et achat de matériel commun, prise en charge du fonctionnement afférent au réseau (hors gestion des bâtiments), mise en place d'une politique d'animation cohérente et structurante à l'échelle du territoire
- Aide aux associations du territoire dans le cadre de la formation pour les enfants de moins de 16 ans ou de l'événementiel présentant un intérêt pour la Communauté de Communes du Nord Est Béarn, dans le cadre du règlement approuvé par le conseil communautaire

9. Actions sportives

- Aide aux associations du territoire dans le cadre de la formation pour les enfants de moins de 16 ans ou de l'événementiel présentant un intérêt pour la Communauté de Communes du Nord Est Béarn, dans le cadre du règlement approuvé par le conseil communautaire

10. Divers

- Versement des contributions obligatoires d'incendie et de secours au Service Départemental d'Incendie et de Secours ainsi que des participations pour la construction des Centres d'Incendie et de Secours pour le compte des communes membres de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn
- Soutien à des manifestations exceptionnelles participant à la promotion du territoire communautaire selon le règlement approuvé par le conseil communautaire
- Régie Transports Scolaires desservant le collège de Lembeye et les écoles maternelles et primaires du secteur de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Lembeye en Vic-Bilh

2

Administration générale

A) BUREAUX ET CONSEILS COMMUNAUTAIRES

B) FINANCES

1. Décomposition du produit fiscal

2. Analyse de la dette

3. Où va l'argent ?

4. Budgets annexes

C) RESSOURCES HUMAINES

D) GESTION DU PATRIMOINE ET DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

E) COMMUNICATION

F) POLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN

G) MOBILITES

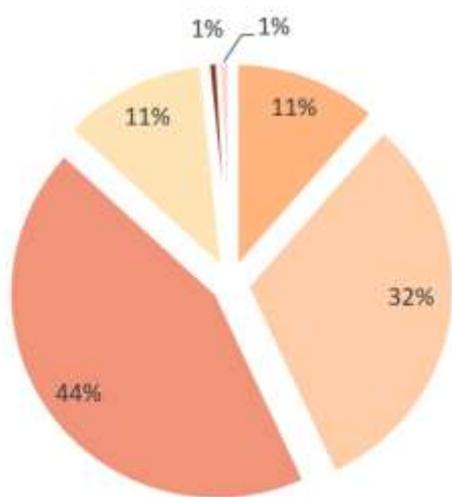
A) BUREAUX ET CONSEILS COMMUNAUTAIRES

• En chiffres

- > 5 bureaux
- > 7 conseils communautaires auxquels il conviendrait de rajouter les réunions de commissions thématiques internes et les rencontres avec les institutionnels
- > 165 délibérations prises

B) FINANCES

- > 1 budget principal
- > 7 budgets annexes



BUDGET GÉNÉRAL - FONCTIONNEMENT RÉALISÉ EN 2020 DÉPENSES RÉELLES

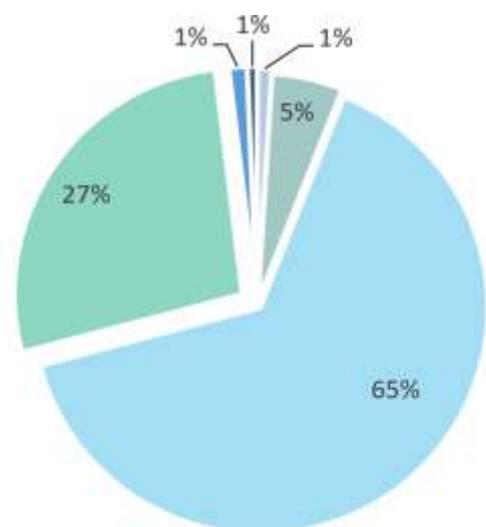
Charges à caractère général (11 %)	1 464 480, 01 €
Charges de personnel et frais assimilés (32 %)	4 070 009, 92 €
Atténuations de produits (44%)	5 633 485, 86 €
Autres charges de gestion courante (11%)	1 477 827, 12 €
Charges financières (1 %)	98 491, 41 €
Charges exceptionnelles (1 %)	111 782, 30 €

TOTAL 12 856 076, 62 €

BUDGET GÉNÉRAL - FONCTIONNEMENT RÉALISÉ EN 2020 RECETTES RÉELLES HORS REPORT 2019

Atténuations de charges (1 %)	146 229, 12 €
Produits des services, ventes diverses (5 %)	735 399, 62 €
Impôts et taxes (65 %)	9 540 243, 97 €
Dotations, subventions et participations (27 %)	4 001 905, 19 €
Autres produits de gestion courante (1 %)	183 819, 85 €
Produits exceptionnels (1 %)	98 033, 84 €

TOTAL 14 705 631, 59 €



DÉPENSES

> Le reversement aux communes (via les attributions de compensation) reste la première source de dépenses réelles de fonctionnement (40, 61%). En matière de dépenses de personnel (31,7% des dépenses réelles), l'année 2020 est marquée par une baisse de 6,7 % par rapport à 2019 notamment liée aux transferts de compétences SPANC et Office de Tourisme (réduction à due concurrence des recettes) ainsi qu'à la crise sanitaire.

RECETTES

> 69% des recettes réelles proviennent de la fiscalité tandis que 27,2 % proviennent des dotations et participations, notamment versées par l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ces recettes sont en hausse de 17,7% en raison d'une régularisation sur 2019 de 167 000 € et d'une avance de prestation de la CAF liée à la COVID-19.

BILAN DE L'EXERCICE DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de l'exercice 2020, de 1 529 120,10 € en fonctionnement (avec les dépenses liées à l'amortissement) est en nette progression par rapport à l'an dernier. Ajouté au résultat de fonctionnement reporté de 2019, il porte le résultat global de cette section à 4 655 003, 69 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT RÉALISÉ EN 2020 DÉPENSES RÉELLES

Emprunts et dettes assimilés	261 766, 63 €
Réhabilitation de zones polluées	321 199, 74 €
Acquisition de matériel et travaux sur bâtiment	75 908, 30 €
Planification	72 449, 96 €
Autres immobilisations incorporelles	59 450, 18 €
Autres immobilisations en cours	13 819, 72 €
Fonds solidarité pour les TPE / Covid-19	70 090, 00 €
GEMAPI	112 741, 20 €
Participation à l'échangeur de Berlanne	50 000, 00 €
Participation construction EHPAD de Lembeye 1/3	72 000, 00 €
Autres dépenses	28 734, 67 €

.....
TOTAL 1 138 160, 40 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT RÉALISÉ EN 2020 RECETTES RÉELLES HORS REPORT 2019

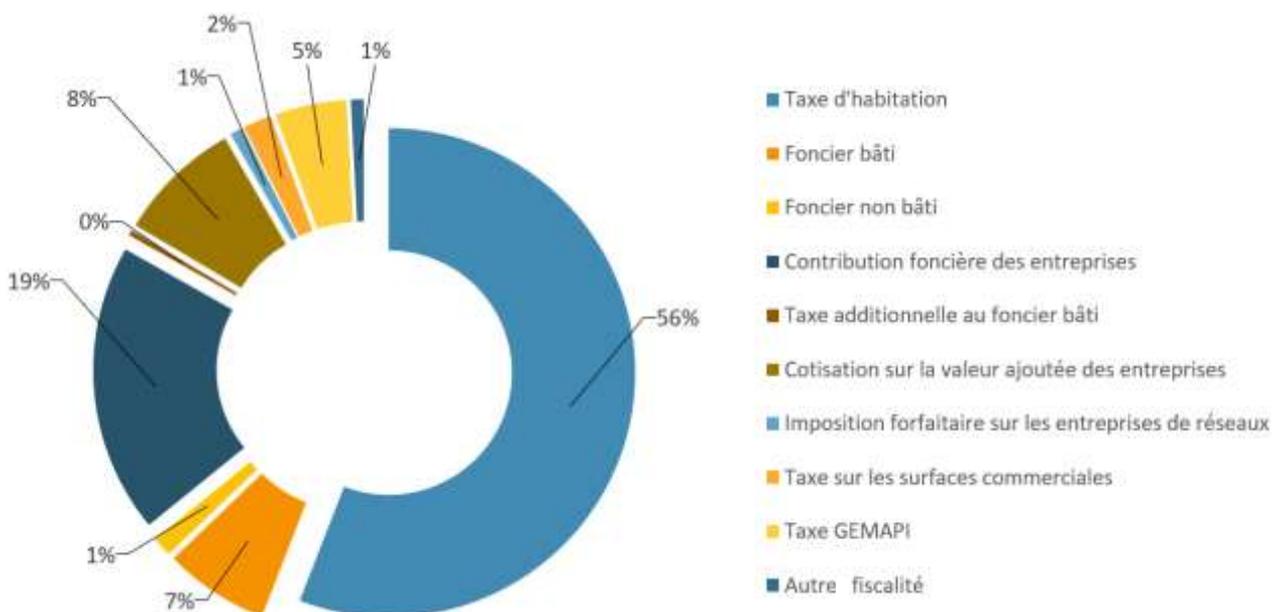
Dotations, fonds divers et réserves	89 849, 00€
Subventions d'investissement reçues	125 347, 25 €

.....
TOTAL 215 196, 25 €

BILAN DE L'EXERCICE D'INVESTISSEMENT

En investissement, l'année 2020 est marquée par la poursuite du PLUi d'Ousse Gabas et des documents d'urbanisme des communes. La réhabilitation des 14 zones polluées identifiées s'est concentrée sur la commune de Ger avec l'aménagement d'une zone humide. Plusieurs subventions d'équipement ont été versées sur l'exercice, notamment 70 090 € pour soutenir les Très Petites Entreprises dans le contexte de la crise sanitaire. La section, déficitaire de 267 749,14 € (avec les recettes liées à l'amortissement et au patrimoine) sur l'exercice, clôture avec un déficit de 505 779, 99 € après intégration du résultat reporté de 2019.

1. Décomposition du produit fiscal



> Taux d'imposition 2020

Taxe d'habitation	11,10 %
Toxe sur le foncier bâti	2,02 %
Toxe sur le foncier non bâti	7,03 %
Contribution foncière des entreprises	29,38 %

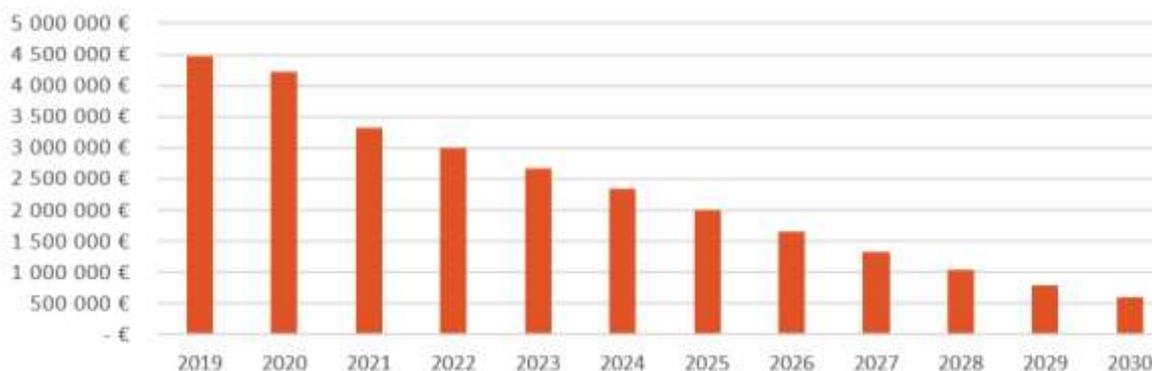
2. Analyse de la dette

Sur le budget général, le capital restant dû s'élève à 3 088 187,82 € au 31 décembre 2020. La capacité de désendettement de 1,9 années est satisfaisante, le seuil d'alerte se situant entre 10 et 12 ans.

Trois budgets annexes comportent également de la dette :

BUDGETS ANNEXES	ANNUITÉ 2019	CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2019
ABATTOIR : CONSERVERIE DE LEMBEYE	45 140, 41 €	591 017, 97 €
ZAE BERLANNE OUEST	74 077, 621 €	485 429, 18 €
RÉGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES	47 739, 32 €	45 781, 55 €

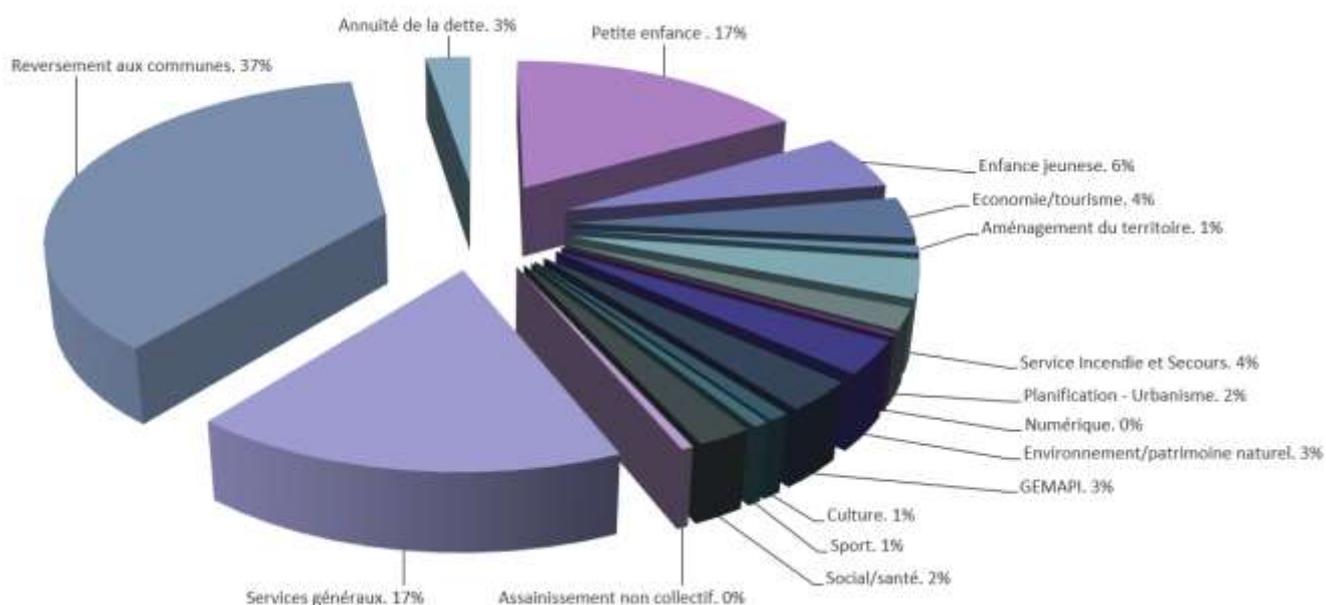
> Evolution de l'encours de dette tous budgets hors emprunt nouveau



> Capacité de désendettement du budget général

	2017	2018	2019	2020
Encours long terme	4 037 786 €	3 689 606 €	3 349 954 €	3 088 188 €
/ Epargne brute	438 839 €	1 049 223 €	720 192 €	1 612 686 €
= Capacité de désendettement long terme	9,3	3,5	4,5	1,9

3. Où va l'argent ?



4. Budgets annexes

ABATTOIR : CONSERVERIE DE LEMBEYE

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	75 053, 45 €	DÉPENSES	102 070, 18 €
RECETTES	137 716, 69 €	RECETTES	118 693, 58 €
RÉSULTAT	62 663, 24 €	RÉSULTAT	16 623, 40 €

PHOTOVOLTAÏQUE

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	426, 72 €	DÉPENSES	4 390, 66 €
RECETTES	31 897, 44 €	RECETTES	15 733, 81 €
RÉSULTAT	31 470, 72 €	RÉSULTAT	11 343, 15 €

ORDURES MÉNAGÈRES & TRAITEMENT ASSIMILÉS

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES		DÉPENSES	2 838 685, 89 €
RECETTES	21 413, 28 €	RECETTES	2 907 615, 49 €
RÉSULTAT	21 413, 28 €	RÉSULTAT	68 929, 60 €

RÉGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	193 045, 55 €	DÉPENSES	511 384, 53 €
RECETTES	409 280, 70 €	RECETTES	428 079, 21 €
RÉSULTAT	216 235, 15 €	RÉSULTAT	- 83 305, 32 €

ZAE BERLANNE OUEST

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	857 303, 56 €	DÉPENSES	395 310, 71 €
RECETTES		RECETTES	39 801, 60 €
RÉSULTAT	- 857 303, 56 €	RÉSULTAT	- 355 509, 11 €

ZAE COMMUNES

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES		DÉPENSES	3 000, 00 €
RECETTES		RECETTES	3 000, 00 €
RÉSULTAT		RÉSULTAT	

ZA LEMBEYE

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	6 566, 50 €	DÉPENSES	70 657, 44 €
RECETTES	130 877, 33 €	RECETTES	162, 50 €
RÉSULTAT	124 310, 83 €	RÉSULTAT	- 70 494, 94 €

C) RESSOURCES HUMAINES

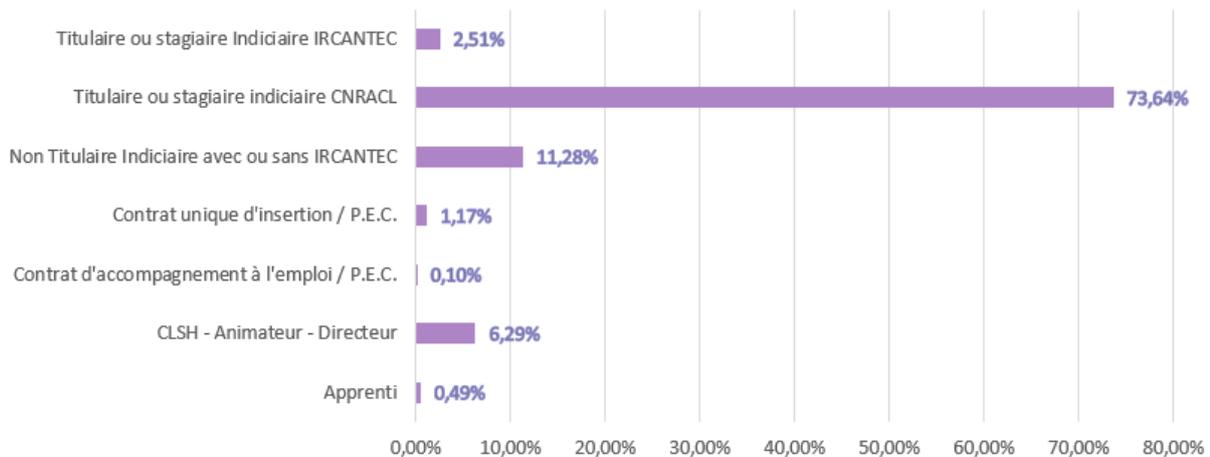
• En chiffres

- > 363 contrats d'animateurs saisonniers représentant 6,29 % de la masse salariale
- > 145 contrats de remplacements (temps partiel, maladies...) ou d'accroissement d'activités représentant 11,28 % de la masse salariale

EFFECTIFS SUR L'ANNÉE 2020



MASSE SALARIALE SUR L'ANNÉE 2020



D) GESTION DU PATRIMOINE ET DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

• Faits marquants

- > Entretien et maintenance du patrimoine de la collectivité
 - Mise en sécurité des jeux à la crèche de Morlaàs
 - Reprise de structure au Centre Multi-Services de Lembeye
 - Débroussaillage de l'ISDI de Soumoulou
- > Acquisition de matériels pour les services techniques
- > Remplacement d'un véhicule léger

TOTAL
44 500 €

E) COMMUNICATION

• *Faits marquants*

- > Mise en ligne du site internet de la CCNEB (en remplacement des trois sites des précédentes communautés de communes)
- > Création de la page Facebook « Nord Est Lattitude »



F) PÔLE MÉTROPOLITAIN PAYS DE BÉARN

• *Faits marquants*

- > 1ère année de fonctionnement du Conseil de Développement du Pays de Béarn, installé en décembre 2019.
- > Entrée de la Communauté de Communes du Pays de Nay parmi les EPCI membres. Le Pays de Béarn est désormais un syndicat mixte constitué par la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, les communautés de communes de Lacq Orthez, du Nord Est Béarn, du Haut Béarn, des Luys en Béarn, du Béarn des Gaves, de la Vallée d'Ossau, du Pays de Nay et du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.
- > Suite à l'installation de la nouvelle mandature de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn, désignation des élus suivants auprès du Pays de Béarn :

REPRÉSENTANTS CCNEB

TITULAIRES

Collège 1

Thierry CARRERE, Marie-Pierre CABANNE, Marc GAIRIN

Collège 2

Didier LARRAZABAL, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Alain TREPEU, Valérie RAMEAU

SUPPLÉANTS

Collège 1

René MILLET, Pascal BOURGUINAT, Marie-France CONSTANT

Collège 2

Frédéric CAYRAFOURCQ, Jean-Michel DESSERE, Lucien LARROZE, Christelle DESCLAUX

COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

TITULAIRES

Thierry CARRERE, Marie-Pierre CABANNE

SUPPLÉANTS

René MILLET, Pascal BOURGUINAT

- **Actions reconnues d'intérêt métropolitain**

AXE 1

PROMOTION TERRITORIALE ET COMMUNICATION

- > **1.1 Marketing territorial** : parvenir à une vision partagée du Béarn afin d'encadrer les actions de communication et lancer une démarche solide de marketing. A donc été lancée en 2020 un questionnaire en ligne afin de pouvoir établir, avec l'AUDAP, un portrait du Béarn. Une exposition photos a pu être réalisée aux Halles de Pau entre novembre 2020 et janvier 2021. Des ateliers thématiques ont permis d'associer le Conseil de Développement à la démarche.
- > **1.2 Etude de notoriété** : à partir de données objectives, identifier les freins et facteurs d'attractivité pour s'installer en Béarn.
- > **1.3 Edition d'un ouvrage photographique** : ouvrage réalisé par la Maison d'édition Privat, il bénéficiera en 2021 d'une communication nationale lors de sa sortie.
- > **1.4 Campagne photographique** : illustrer les territoires et acteurs du Béarn par la photographie de manière à disposer d'une exposition « portrait identitaire ».
- > **1.5 Reportages vidéo** : permettre de disposer de 10 clips vidéo valorisant les acteurs du Béarn, pouvant alimenter, par exemple, le futur site Internet du Pays de Béarn.
- > **1.6 Création d'un site Internet « Pays de Béarn »**

AXE 2

DEVELOPPER

- > **2.1 Territoire d'industrie** : renforcer l'écosystème industriel territorial, faciliter l'accompagnement des porteurs de projets et conduire des actions de coopérations à l'échelle Béarn Bigorre. Plus de 300 personnes publiques et privées sont mobilisées dans le cadre de la démarche territoriale Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes.
 - Etude de faisabilité écosystème hydrogène afin d'accompagner la structuration de la filière hydrogène
 - Démarche exogène Business France afin de renforcer l'attractivité du territoire et favoriser les implantations industrielles dans les domaines de l'hydrogène et du sport tech.
 - Emplois et compétences. Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « transitions collectives » dans l'objectif de développer une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territorialisées à l'échelle du Territoire d'Industrie LPT
 - 2.1.4 A la demande des industriels du territoire, un comité de suivi des industriels a été créé en octobre. Les principaux thèmes élaborés dans la feuille de route sont emplois et compétences, innovation collaborative et industrie du futur.
- > **2.2. Etat des Tiers Lieux en Béarn** : établir un réseau à l'échelle du Béarn à des fins de partages, développements, ...
- > **2.3 Elaboration d'un projet agricole et alimentaire territorial en Béarn** : afin de partager une stratégie alimentaire et agricole territoriale en complémentarité des actions menées par le CD 64.

AXE 3

ANTICIPER

- > **3.1. Transitions écologique et énergétique** : élaboration d'un Plan Solidarités Crise afin de mettre en place un dispositif permettant d'avoir un appui des autres EPCI du Béarn face à une catastrophe naturelle ou technologique (mise à disposition de moyens matériels, humains).
- > **3.2 Soutien à la réflexion quant à la compétence mobilité** : les EPCI membres ont pu disposer ainsi des ressources nécessaires afin de prendre la décision qui leur paraissait être la plus adaptée à leur propre territoire.

G) MOBILITÉS

• *Faits marquants*

Afin d'élaborer une stratégie en matière de mobilité à l'échelle du Béarn, le Pays de Béarn, en partenariat avec le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités, a souhaité engager l'élaboration d'un Plan de Mobilité Béarn, qui vise à construire une stratégie commune en matière de mobilité, qu'elle soit interne ou externe au Béarn.

Cette démarche pilotée par le Pays de Béarn, avec l'appui du Syndicat Pau-Béarn-Pyrénées Mobilités, est organisée autour de 3 missions :

MISSIONS	OBJECTIFS
LIVRE BLANC DE LA MOBILITÉ EN BÉARN (AUDAP)	donner une vision d'ensemble de la mobilité et de fixer des ambitions pour le Béarn
ANALYSE ET CHIFFRAGE DES OFFRES DE SERVICES DE MOBILITÉ (ITER)	proposer un scénario d'amélioration de l'offre qui soit argumenté d'un point de vue de sa faisabilité technique et financière
ANALYSE SUR LE FINANCEMENT ET LA GOUVERNANCE	étudier, en fonction du positionnement des EPCI sur la prise de compétence mobilité, les possibilités de financement et de structure porteuse

Ainsi, plusieurs réunions, COTECH et COPIL, ont eu lieu en 2020 avec l'ensemble des EPCI du Béarn, étroitement associés à la démarche, afin d'appréhender ce sujet et permettre à chaque EPCI, de statuer sur la prise de compétence ou non, comme l'exige la loi LOM, avant le 31 mars 2021.

3

Aménagement de l'espace

A) PLANIFICATION

B) SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

C) NUMERIQUE

A) PLANIFICATION

1. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Ousse Gabas

• **Faits marquants**

L'élaboration du PLUi Ousse-Gabas, prescrit en décembre 2015, a été engagée en 2016. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été élaboré en 2017, débattu dans les communes puis en conseil communautaire le 20 décembre 2017.

Les années 2018 et 2019 ont été consacrées au travail d'élaboration du zonage et du règlement écrit ainsi qu'à la formalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Ce travail a été présenté aux personnes publiques associées lors de différentes réunions puis en réunions publiques les 17,18 et 24 septembre 2019, avec la participation de plus de 200 personnes.

Le PLUi a été arrêté en conseil communautaire le 30 janvier 2020. Il a ensuite été soumis pour avis aux personnes publiques associées et aux communes concernées. Les personnes publiques associées ont donné des avis favorables avec des observations. Douze communes ont émis des avis favorables et deux des avis défavorables. Le PLUi doit donc être soumis une nouvelle fois au vote du conseil communautaire.

2. Documents d'urbanisme communaux en élaboration, révision, modification sous la maîtrise d'ouvrage communautaire

- > La carte communale de Maspie-Lalonquère-Juillacq a été approuvée le 30 janvier 2020 par le conseil communautaire
- > L'élaboration du PLU de Lembeye a été arrêté le 27 juin 2019 et l'enquête publique s'est tenue du 2 novembre au 3 décembre 2020
- > La modification simplifiée n°1 du PLU de Morlaàs a été approuvée le 23 juillet 2020 par le conseil communautaire
- > Les modifications du PLU d'Ouillon et du PLU de Saint-Castin ont été poursuivies

B) SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

• **Description du service**

• **Moyens humains**

- > Étendu à toutes les communes disposant d'un document d'urbanisme et souhaitant y adhérer, ce depuis le 1er juillet 2018
- > Service commun dont l'intégralité des dépenses est prise en charge par le budget communautaire



4

EMPLOIS TEMPS PLEIN

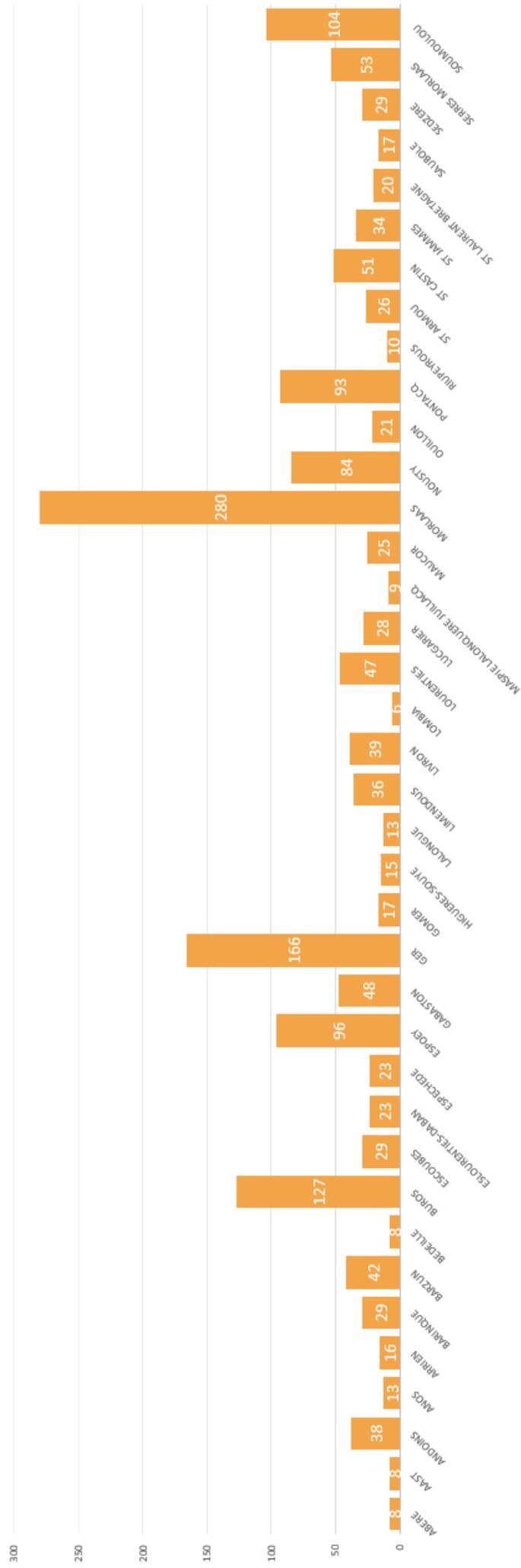
• **En chiffres**

598 certificats d'urbanisme

681 déclarations préalables

437 permis de construire

> Nombre de dossiers par commune



C) NUMÉRIQUE

• *Faits marquants*

- > Venue de Cédric O, secrétaire d'État en charge du numérique. Le Département a choisi la commune de Morlaàs pour présenter les sujets d'inclusion numérique en Béarn. La chargée de mission Numérique a mené un atelier pour présenter le travail des médiateurs numériques
- > Accompagnement des services pour la poursuite des activités en période de confinement (mise en place d'outils d'échanges, de visioconférence,...)
- > Engagement de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn au sein de la plateforme "Solidarité numérique". Centre d'aide mis en place au début de la pandémie par les acteurs de la médiation du numérique, la MedNum, avec le soutien de l'État pour accompagner des personnes éloignées du numérique
- > Modernisation des outils avec notamment la dotation de tablettes pour les élus (accompagnement dédié pour l'appropriation de ces outils)
- > Renouvellement du partenariat avec l'association « Unis Cité »

Deux personnes en mission de service civique interviennent au domicile des habitants du territoire pour les accompagner dans toutes leurs démarches numériques

- > Lancement de la démarche départementale d'essaimage de l'inclusion numérique en Est Béarn (Communauté de Communes des Luys en Béarn, Communauté de Communes du Pays de Nay, Communauté de Communes du Nord Est Béarn) porté par LaFibre64.

OBJECTIF DE L'ESSAIMAGE : mobiliser et mettre en capacité d'agir un réseau d'accompagnements pour les publics éloignés du numérique en recensant les actions et les acteurs

- > Fermeture à partir de mars 2020 de l'Espace Public Numérique de Lembeye suite au contexte sanitaire

4

Développement économique

- A) ZONES D'ACTIVITES
- B) NUMERIQUE
- C) COVID-19
- D) ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION
- E) ACCOMPAGNEMENT D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AGRICOLE – ABEILLES ET TERRITOIRE
- F) OPERATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES ET PETITES VILLES DE DEMAIN

A) ZONES D'ACTIVITÉS

• Faits marquants

- > Commercialisation - En 2020, la collectivité a signé deux compromis de vente : un sur la zone d'activités de Samsons Lion et un sur celle de Berlanne. Un acte de vente définitif a été signé sur Berlanne.
- > Communication - Au mois de septembre, s'est tenue une réunion d'information à destination des professionnels des zones d'activités de Fébus et Berlanne afin d'échanger avec les nouveaux élus, notamment du sujet de l'implantation régulière des gens du voyage sur ces zones

B) NUMÉRIQUE

• Faits marquants

> Mon commerce 64

La collectivité s'est positionnée comme territoire pilote dans le projet de place de marché locale porté par le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques. La plateforme www.moncommerce64.fr a pour objectif de valoriser l'offre commerciale et artisanale locale en ligne. Une convention a été signée en décembre pour officialiser le partenariat.

> Vie de la commission

En janvier 2020, une dizaine d'élus de la commission économie se sont réunis à Pontacq pour assister à une formation/sensibilisation aux enjeux de la transition numérique par un intervenant expert du sujet.



C) COVID-19

• Faits marquants

> Campagne de communication Nord Est Béarn Lattitude

Le confinement a isolé de nombreux professionnels et a impacté fortement leur moral. Le service de développement économique a proposé la création d'une page Facebook de la Communauté de Communes, orientée « administrés », afin de la partager de courtes vidéos de présentation de nos commerçants, artisans, et agriculteurs. Ces vidéos étaient réalisées par les professionnels eux-mêmes, grâce à un tutoriel en ligne sur le site internet de la collectivité. L'objectif était de valoriser les professionnels locaux, faire connaître leur offre de service et le mode d'achat en place durant le confinement (click and collect, prise de rendez-vous, contacts téléphoniques, etc.)



> Visioconférences thématiques

Afin de soutenir les professionnels du territoire pendant le confinement et préparer la réouverture des commerces, le service a travaillé avec des experts thématiques afin de proposer des visioconférences. Douze réunions en ligne ont été organisées pour les professionnels, sur des sujets d'actualités COVID (présence en ligne, gestion de la trésorerie en temps de crise, etc.)

Le service a testé l'organisation d'une formation collective. A la demande de quelques professionnels, une experte en communication a formé 4 professionnels du territoire à la Communication Digitale sur 2 journées.

> Informations concernant les dispositifs d'aide aux entreprises

Entreprendre en Nord Est Béarn a coorganisé deux réunions de présentation du Plan de Relance national aux professionnels avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn sur les communes de Pontacq et de Morlaàs.

Veille et fil d'actu sur les aides dispo liés au COVID : le service a mis en place un fil d'actualités dédié aux aides COVID. Ce fil renvoyait directement vers les dispositifs de l'Etat, la région, l'URSSAF et la MSA.

> Participation au fonds de solidarité régional

Participation au fond régional d'aide aux TPE (4 dossiers sur CCNEB). En complément des Prêts Garanties par l'Etat, la Communauté de Communes a participé au fonds régional d'aide aux TPE, initié par le Conseil Régional et la Banque des Territoires. La contribution de la CCNEB a été de 70 000 €. 4 entreprises du territoire ont pu bénéficier de ce fonds.

D) ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION

• Faits marquants

> Lancement clubs créa

En 2020, en partenariat avec « La Gare – tiers-lieu en Vic-Bilh » la Communauté de Communes a expérimenté un dispositif de « clubs » de créateurs d'entreprises. L'objectif est de proposer un accompagnement collectif de porteurs de projets ou d'entrepreneurs déjà installés. Cette action répond à plusieurs constats :

- isolement des porteurs de projet
- culture économique et entrepreneuriale à développer

CIBLES

- les micros entreprises,
- les TPE dans des domaines d'activités divers tels qu'agriculture, agroalimentaire, artisanat, assistance administrative, bien-être, services, commerce...

MÉTHODOLOGIE

En amorce, le primo accueil gratuit d'1h30, avec la proposition d'intégrer le club créa

5 séances par an de 3h30 avec une participation financière très raisonnable à chaque séance. Un accompagnement qui vise à :

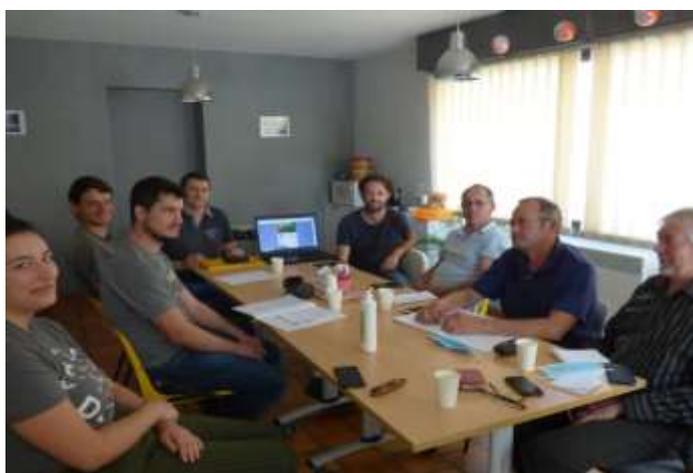
- Définir sa stratégie d'entreprise
- Se projeter dans une notion d'écosystème territorial, définir son modèle économique
- Préparer aux entretiens et à la négociation avec son cabinet comptable, un juriste, un banquier, des partenaires, des futurs associés, au recrutement de salariés...
- Accompagner à la stratégie marketing/communication de son projet et être coaché sur son pitch
- Accompagner à une structuration commerciale en phase de démarrage mais aussi de croissance.
- Développer par une intervention en mode coaching ses potentialités, encourager la créativité, sortir du cadre pour trouver ses solutions, stimuler les associations d'idées...
- Impulser un état d'esprit « club » par un réseau d'affaires et une dynamisation collective de projets

CETTE EXPÉRIMENTATION AYANT ÉTÉ FRUCTUEUSE AVEC LA CRÉATION DE DEUX GROUPES DE 8 PERSONNES À LEMBEYE, UN TRAVAIL EST ENGAGÉ POUR ESSAIMER CE DISPOSITIF SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE ET CRÉER DE NOUVEAUX GROUPES DE CRÉATEURS

E) ACCOMPAGNEMENT D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AGRICOLE – ABEILLES ET TERRITOIRE

• *Faits marquants*

- > Modification des statuts et rédaction du bulletin d'adhésion
- > Fiscalisation de l'association, et constitution de son offre de biens et services à la vente pour générer de la trésorerie et du financement
- > Création d'un prospectus pour la promotion du projet de miellerie collective et réaffirmation des objectifs de production 1500 ruches pour 50 tonnes de miel
- > Candidature à l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine "Nature et Transitions" pour le financement d'analyses de pollen et de miel sur 5 ruchers sédentaires pilotes de l'association en partenariat avec le service environnement.



En partenariat avec les agriculteurs et propriétaires forestiers

Objectifs :

- 1500 ruches
- 50t de miel

Amateurs comme professionnels, rejoignez nous !

JM. BARBE : 06 66 79 41 20
Y. ROBERT : 07 82 07 92 94

abeillesetterritoire@gmail.com
Abeilles et Territoire

F) OPÉRATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES (ORT) ET PETITES VILLES DE DEMAIN

> Revitalisation des centralités

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn a entrepris de porter un projet global de territoire tourné prioritairement vers la revitalisation des centre-bourgs ayant un rôle de centralité. En 2020, cette ambition s'est traduite par la préparation d'une convention cadre pluriannuelle :

- valant convention d'Opération de Revitalisation Territoriale de la CCNEB et de la commune de Morlaàs
- valant préparation d'un projet de requalification des communes de Ger, Lembeye, Nousty, Pontacq, Soumoulou

Valable pendant 5 ans (jusqu'au 31 décembre 2025), cette convention offre un cadre d'intervention privilégié dans les domaines de l'habitat, du développement économique et commercial, de la mobilité, de l'espace public et du patrimoine, ainsi que des équipements et services publics.

> En point d'orgue le comité de projet du 11 décembre 2020 validant le lancement de l'opération la préparation d'une convention d'adhésion Petites Villes de Demain du Nord-Est Béarn : Lembeye, Morlaàs, Pontacq.

Ce processus de labellisation permettra aux communes de Pontacq et Lembeye de rejoindre, par amendement, l'Opération de Revitalisation de Territoriale initiée à Morlaàs.

5

Enfance Jeunesse

A) PETITE ENFANCE

B) ENFANCE JEUNESSE

A) PETITE ENFANCE

• En chiffres

> 5 STRUCTURES MULTI ACCUEIL



> 3 RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES



> 1 LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT



> 324 ASSISTANTES MATERNELLES

> 1073 PLACES D'ACCUEIL

> 1 COORDINATRICE PETITE ENFANCE

• Faits marquants

Pour les structures de la petite enfance, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire.

La période de confinement et la fermeture des crèches et des relais d'assistantes maternelles ont contraint les équipes à rester en lien avec les usagers, à distance, afin de continuer de répondre à leurs questionnements : ceux des parents qui se sont retrouvés isolés avec leurs enfants, et ceux des assistantes maternelles qui ont soit continué leur accueil pour du public prioritaire, soit se sont retrouvées au chômage partiel avec des contraintes financières et des parents employeurs à accompagner dans leurs démarches.

PENDANT CETTE MÊME PÉRIODE, L'ACCUEIL DES ENFANTS DE PARENTS PRIORITAIRES, DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, A ÉTÉ RASSEMBLÉ AU NIVEAU DE LA CRÈCHE DE MORLAAS.

En dehors de cette période d'isolement, les structures se sont adaptées aux différents protocoles sanitaires à respecter, tout en essayant de ramener de la « normalité » dans l'accueil des enfants et de leurs familles. Il a notamment été possible de continuer les projets autour de l'aide à la parentalité, en proposant des ateliers parents/enfants.

Enfin, un nouveau logiciel de suivi de contractualisation et de facturation a été mis en place de façon commune sur l'ensemble des structures crèches. Cela contribue à apporter un service juste et identique, à l'ensemble des usagers des services petite enfance du territoire.

B) ENFANCE JEUNESSE

• En chiffres

> 8 ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Territoire CCNEB



Hors territoire CCNEB



> 1 COORDINATEUR ENFANCE JEUNESSE

> 1320 ENFANTS ACCUEILLIS

• **Faits marquants**

Pour les structures du Pôle Enfance-Jeunesse, l'année 2020 a également été marquée par la crise sanitaire.

Les enfants, les adolescent(e)s et leurs familles, les directeurs.trices, les animateurs.trices, ont vécu une période singulière, appelée « confinement » avec la fermeture de nos accueils de loisirs dès le 17 mars 2020.

À partir du 12 mai, nos accueils ont pu réouvrir progressivement avec un protocole sanitaire pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. L'équipe d'animation a su se mobiliser pour les enfants du personnel indispensable à la gestion du Covid-19, en assurant un service minimum au sein de ses accueils de loisirs.

Ce déconfinement a été un nouveau défi à relever avec ses propres enjeux sociaux, éducatifs, psychologiques ou culturels. L'absence d'activités de loisirs a été marquante.

RETROUVER LE CHEMIN DE NOS ACCUEILS DE LOISIRS, C'EST SIMPLEMENT RETROUVER...



- le monde extérieur dont les ressources du territoire qui seront de nouveau accessibles
- les amis(es) et la possibilité d'échanger avec elles et eux, les astuces, les blagues, les bêtises, les choses que l'on sait faire et que l'on connaît
- d'autres adultes que les parents, qui permettent aussi de découvrir et d'apprendre
- jouer, chanter, observer, raconter, bricoler, fabriquer,...
- l'idée même de loisirs !

> Tarification de nos accueils de loisirs

Afin d'uniformiser les tarifs de nos différents accueils de loisirs, le conseil communautaire de la communauté de communes du Nord-Est Béarn a voté une nouvelle tarification à compter du 1^{er} juillet 2020 avec un lissage sur 2 ans.

> Règlement intérieur

Afin d'harmoniser l'organisation de nos accueils de loisirs, précisant leur fonctionnement et les modalités d'inscription, un règlement intérieur a été validé par délibération du conseil communautaire au mois de janvier 2020.

6

Environnement

- A) TRAITEMENT DES ZONES POLLUÉES
- B) PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)
- C) GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)
- D) PATRIMOINE NATUREL

A) TRAITEMENT DES ZONES POLLUÉES

• Description du service

> Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de Soumoulou : Exploitation et gestion confiées au SIECTOM Coteaux Béarn Adour

> Reconquête des milieux et réhabilitation de sites pollués dans le cadre d'un programme global sur des sites identifiés avec les communes. Celles-ci seront appelées à participer à 50 % sur le reste à charge global : Barzun, Bassillon-Vauzé, Espoey, Gabaston, Ger, Gomer, Nousty, Ponson-Dessus, Pontacq. Estimation du projet global : 912 452, 42 € HT soit 810 522, 42 € HT pour les travaux et 101 930€ HT pour la maîtrise d'œuvre. Pour ce programme global, un financement a été alloué par le Département des Pyrénées-Atlantiques à hauteur de 188 039 €.

PARMI LES SITES CONCERNÉS, CELUI DE GER, CARACTÉRISÉ PAR SON IMPORTANTE DIMENSION ENVIRONNEMENTALE, A ÉTÉ ACHEVÉ EN SEPTEMBRE 2020. LE COÛT GLOBAL DU PROJET POUR LES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 262 114€ HT (FINANCEMENTS A 80% AU TOTAL, PAR L'EUROPE (LEADER), PAR LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET PAR LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE). LA RECONQUÊTE ÉCOLOGIQUE DE LA ZONE HUMIDE DE MANAS, ATTENANTE À L'ANCIENNE ZONE POLLUÉE, S'EST TRADUITE POUR LA MISE EN PLACE DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS POUR SON OUVERTURE AU PUBLIC ET AUX SCOLAIRES. UN PLAN DE GESTION A ÉGALEMENT ÉTÉ DÉFINI POUR L'ENTRETIEN ET LA VALORISATION DE CETTE ZONE HUMIDE EN PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE NOUVELLE AQUITAINE. DANS L'ATTENTE D'UN RETOUR DES SUBVENTIONS SOLLICITÉES AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE ET DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, UN DÉBUT DE PROGRAMMATION EST PRÉVU POUR 2021.

> La passation d'un marché public de travaux a débuté fin d'année 2020 pour la réhabilitation des 12 sites restants entre 2021 et avril 2022. Ces sites ont été répartis en 2 zones géographiques. La consultation est prévue pour le début d'année 2021, pour un début de travaux en juin 2021. Ces travaux auront lieu sur les 2 zones simultanément et commenceront par les sites de Ponson-Dessus « Métérie » et Pontacq « Lasbaylea ».



B) PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

• Rappels

La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 18 août 2015 confie aux EPCI à fiscalité propre le rôle de coordinateur de la transition énergétique sur son territoire ; ainsi, pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants, la mise en place du PCAET est obligatoire (échéance : fin 2018)

Le PCAET est un outil de planification stratégique avec une vision à échéance 2030 et 2050. Ses objectifs principaux et nationaux sont :

RÉDUCTION DE 40% DES ÉMISSIONS DE GAZ À
EFFET DE SERRE EN 2030

RÉDUCTION DE 20 À 30 % DE LA
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE FINALE EN 2030

AVOIR 32 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA
CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE D'ICI 2030

Le PCAET doit s'articuler avec les documents nationaux et régionaux. A ce titre, il doit justifier la prise en compte de ceux-ci lors de l'établissement de la stratégie. Le PCAET doit en particulier justifier de la prise en compte de :

- La loi TECV de 2015 et la loi Énergie-Climat de 2019 ;
- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Nouvelle Aquitaine (approuvé en mars 2020).

Ces documents fixent notamment des objectifs en termes de :

- Consommations Énergétiques ;
- Emissions de Gaz à Effet de Serres (GES) ;
- Production d'énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) ;
- Emissions de polluants.

Le PCAET, qui est établi pour une durée de 6 ans, s'applique à l'ensemble du territoire et s'adresse à tous les acteurs ; il est évalué au bout de 3 ans et révisé, mis à jour tous les 6 ans. Il comprend plusieurs phases :

- Le diagnostic, présenté et validé par le Conseil Communautaire en décembre 2019 ;
- La stratégie territoriale, réflexion en cours ;
- Le programme d'actions ;
- Le dispositif de suivi et d'évaluation.

• *Faits marquants*

➤ Le PCAET du Nord Est Béarn, réalisé en partenariat avec le Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) et le bureau d'étude ALTEREA, a été mis entre parenthèses sur une grande partie de l'année 2020. En effet, la crise sanitaire liée au Covid-19 ainsi que la période électorale n'ont pas été propices à la poursuite de la réflexion (temps de rencontre et d'échanges indispensables) durant cette période.

➤ La deuxième phase du PCAET consacrée à l'élaboration de la « stratégie », a néanmoins pu être entamée sur l'année 2020. En début de phase « stratégie », deux scénarios prospectifs sont réalisés, afin de simuler des trajectoires possibles en matière de :

- Consommations d'Énergies ;
- Emissions de GES ;
- Production d'énergies renouvelables ;
- Séquestration carbone.

Le premier scénario est un scénario « Tendanciel », il a pour objectif de présenter les évolutions « Climat Air Énergie » locales en l'absence d'un renforcement des actions existantes aujourd'hui. Il ne s'agit donc pas d'un scénario de « l'inaction ».

Le second scénario est construit à partir de l'ensemble des leviers disponibles et cherche à s'approcher autant que possible des objectifs réglementaires régionaux ou nationaux (le plus contraignant des deux selon les thématiques considérés). Il est ainsi appelé scénario « Conformité Règlementaire ».

C'est à l'issue de la présentation de ces deux scénarios, que le scénario « NEB 2050 » sera défini et permettra de fixer les objectifs à atteindre à travers le plan d'actions. La stratégie fait donc suite au diagnostic et précède le plan d'actions, technique et opérationnel. Elle vise :

- En matière d'atténuation, à définir le mix énergétique du territoire à horizon 2050 ;
- En matière d'adaptation, à définir les conditions d'adaptation du territoire.

LES ÉTAPES SUIVANTES DU PCAET POUR L'ANNÉE 2021 CONSISTERONT DONC À FINALISER ET VALIDER LA STRATÉGIE AUPRÈS DES ÉLUS ET DES PARTENAIRES AFIN DE MENER LES PREMIERS ATELIERS POUR LA DÉFINITION DU PLAN D' ACTIONS.

C) GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

• Description du service

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn est compétente en GEMAPI depuis le 1er janvier 2018 ; la Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations comprend les 4 items obligatoires suivants :

- Item 1 : Aménagement de bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- Item 2 : Entretien et aménagement de cours d'eau, canal, lac, ou plan d'eau ;
- Item 5 : Défense contre les inondations et contre la mer ;
- Item 8 : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

> La **PI** (item 5) correspond à l'entretien, la gestion et la surveillance des ouvrages de protections existants contre les crues, comme les digues ou les bassins écrêteurs de crues, et la création de nouveau si nécessaire, après étude, enquête publique et dans l'intérêt général.

> La **GEMA** (en particulier les items 2 et 8) correspond à la gestion de la dynamique fluviale (réouverture de bras morts, talutage, gestion d'atterrissements, gestion sélective des embâcles et chablis...), gestion de la végétation (arbres dangereux, ...), restauration, gestion et entretien de zones humides. Les actions sont mises en œuvre au travers d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG), après Déclaration d'Intérêt Général. C'est une condition obligatoire pour que la collectivité publique puisse intervenir en lieu et place du privé.

LA COLLECTIVITÉ N'INTERVIENT DONC QUE DANS LE CADRE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ; ELLE NE PEUT PAS INTERVENIR POUR LE SEUL INTÉRÊT PRIVÉ (PAR EXEMPLE POUR UNE PROTECTION DE BERGE CHEZ UN PRIVÉ).

Ainsi, la compétence GEMAPI dévolue aux EPCI n'exonère en rien la responsabilité des riverains en vertu de leur statut de propriétaire (article L.215-14 du code de l'environnement : "le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives").

PRÉCISIONS SUR LE RÔLE DE CHACUN

PROPRIÉTAIRES RIVERAINS	devoir d'intervenir pour assurer le bon écoulement des eaux (enlèvement d'embâcles, gestion d'atterrissements,...) *
COMMUNES	responsables des ouvrages d'art (pont...), de la voirie, et se doivent d'intervenir en cas de dégâts, notamment au titre de la sécurité publique **
CENEB	a transféré tout ou partie de la GEMAPI à des Syndicats de rivière afin qu'ils exercent cette compétence sur un périmètre cohérent, c'est à dire le bassin versant dans son intégralité. ***

*Lorsque ces interventions se font depuis la berge, sans intervention dans le lit du cours d'eau et de perturbation du milieu aquatique, il n'y a pas besoin d'autorisation de la Police de l'eau, ce qui est le plus souvent le cas pour l'entretien classique, fait par le riverain.

**Lorsque la commune dispose d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (en l'occurrence dans le cas présent d'un PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondations), elle doit se doter d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), et le mettre en œuvre lors des événements climatiques majeurs.

*** Ces syndicats interviennent dans le cadre de l'intérêt général au travers notamment de PPG (Plan pluriannuel de gestion) ou d'étude spécifique sur un problème donné.

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn est couverte par plusieurs bassins versants : les Lées, l'Echez, le Louet, le Gabas, les Luys, et l'Ousse.

La GEMAPI a ainsi été transférée en totalité ou partiellement par la Communauté de Communes du Nord Est Béarn à ces syndicats de bassin, qui appellent annuellement une contribution auprès de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn pour fonctionner et mettre en œuvre les programmes d'études et de travaux, correspondant aux items transférés, en coordination avec les services de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn.

STRUCTURES - BASSIN VERSANT	CONCERNE À TERME
SYNDICAT MIXTE DE L'ADOUR AMONT (SMAA)	<ul style="list-style-type: none"> • 47 communes • 9 277 habitants • 302 km de cours d'eau, soit 54 % de la superficie de la CCNEB - Items pris en charges : 1, 2, 5, 8 + 4 et 12
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU BARUS, DU GABAS ET DU LOUTS (SBVGLB)	<ul style="list-style-type: none"> • 17 communes • 4 317 habitants • 98 km de cours d'eau
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DES LUYs (SBVL)	<ul style="list-style-type: none"> • 21 communes • environ 150 km de cours d'eau
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU (SMBGP)	<ul style="list-style-type: none"> • 12 communes • 112 km de berges

• **Faits marquants**

- > Entretien des bassins écrêteurs de Buros et Morlaàs (fauchage biannuel ou annuel, tenue des registres de surveillance...)
Montant : 1 220 € HT
- > Réalisation des travaux de réhabilitation du bassin écrêteur de Buros, au 1er semestre 2020, par le groupement d'entreprises SOTRAVOS/LAPEDAGNE. *Montant : 85 589 € HT + avenant 1 : 2 687 € HT*
- > Visite technique approfondie (VTA) du bassin écrêteur de Morlaàs par le bureau d'étude Setmo – Octobre 2020
Montant : 1 235 € HT
- > Signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'étude Setmo en novembre 2020 pour la réalisation de travaux d'amélioration du fonctionnement du bassin écrêteur de Morlaàs. *Montant : 2 450 € HT*
- > Poursuite du partenariat avec l'Institution Adour pour la réalisation de deux études hydrauliques :
 - LOT 1 – CCNEB Analyse des points noirs hydrauliques - bassin des Luys (11 points noirs) – Recrutement à l'automne 2020 du bureau d'étude SCE
 - LOT 3 – CCNEB Etude avec modélisation hydraulique et analyse coût/bénéfice sur les secteurs de la commune de Morlaàs (ruisseau la Gouttère, le Dugat et le Lanot, et sur le Luy de Béarn/Morlaàs Berlanne), et sur la commune d'Ouillon, étude visant la recherche de solutions pour prévenir les inondations sur le secteur des Luys) – Recrutement à l'automne 2020 du bureau d'étude Philia Ingénierie

🔍 CONCERNANT LA GEMA ET/OU GEMAPI, TRANSFÉRÉE AUX 4 SYNDICATS DE RIVIÈRE...

- > Poursuite du partenariat et de la programmation annuelle d'études et de travaux, en collaboration avec les syndicats de rivière notamment, le suivi du Plan de Gestion / DIG sur le Gabas
- > Lancement du Plan de Gestion / DIG sur l'Ousse et affluents
- > Suivi de la démarche PAPI et des ateliers de travail sur le Gave / Ousse – Suivi du Plan de Gestion / DIG et étude hydraulique sur l'Ousse des bois (Ayguelongue)
- > Suivi des travaux, suite à DIG, sur bassin des Luys et bassin des Lées.

Sur le plan financier, le conseil communautaire a décidé de prendre l'ensemble des dépenses relatives à la GEMAPI sur la Taxe Gemapi, soit 445 899 € voté au conseil communautaire du 28 février 2020 pour l'année 2020.

D) PATRIMOINE NATUREL

• Description des actions

- > Gestion et valorisation des pelouses sèches à orchidées du coteau de Lembeye. Tranche 2020 :
 - Montant total : 45 913, 88 €
 - Département des Pyrénées-Atlantiques : 24 793, 14 €
 - Région Nouvelle-Aquitaine : 2 497, 84 €
 - DREAL Nouvelle-Aquitaine : 5 050, 61 €

- > Reconquête de la zone humide de Manas à Ger. Conventionnement avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine pour la mise en place d'un plan de gestion annuel.
 - Projet mis en suspend sur 2020, dans l'attente de l'attribution des subventions. Report pour 2021

- > Animations 2019-2020 auprès des scolaires du territoire sur les pelouses sèches à orchidées du coteau de Lembeye et la zone humide de Manas :
 - Montant total : 7 761, 90 €
 - Département des Pyrénées-Atlantiques : 2 871 €
 - Institution Adour : 1 511, 44 €

- > Evaluation d'Impacts sur la Santé (EIS) en partenariat avec les Bureaux d'Etudes Architecture Santé et Biodiv'AirSanté ayant pour objectif d'évaluer les impacts négatifs et/ou positifs d'actions en faveur du patrimoine naturel. Finalisation du projet fin 2020 avec la présentation des recommandations, suite aux résultats de l'EIS, pour les trois actions étudiées :
 - Programme de plantation de haies bocagères ;
 - Intégration d'un coefficient de biodiversité dans un futur document de planification et d'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale ;
 - Restauration et/ou création de zones humides.
 - Montant total : 25 600 €
 - Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine : 25 000 €

- > Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions en faveur du patrimoine naturel en réponse à l'Appel à Projets régional "Territoire Vert et Bleu" et poursuivant la réflexion entamée sur la Trame Verte et Bleue et la réalisation d'un diagnostic à l'échelle intercommunale.

LE PLAN D' ACTIONS DÉTERMINÉ CONSTITUERA LE VOLET « ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE » DU PCAET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NORD EST BÉARN.

- Budget prévisionnel : 29 941 €
 - Région Nouvelle-Aquitaine : 23 953 €
-
- > Programme de plantation de haies bocagères sur le territoire en réponse à l'Appels à Projets régional « Nature et Transitions » et grâce à la contribution financière privée de Reforest'Action. Projet de plantation de 10 000 plants basé sur le volontariat. Réponse à l'appel à projets de la Région en septembre 2020 – Délibération du conseil communautaire n° 2020-15-10-8-8.2 en date du 16.10.2020.
 - Budget prévisionnel : 130 605, 08 €
 - Région Nouvelle Aquitaine : 94 348, 85 €
 - Reforest'Action : 10 000 €

7

Action sociale

A) ACTION SOCIALE ET SERVICES A LA PERSONNE

B) SANTE

C) HABITAT

A) ACTION SOCIALE ET SERVICES À LA PERSONNE

1. Portage de repas à domicile

> COMMUNES DESSERVIES

- Bassin de vie de Lembeye
- Autres communes sous conditions

> MOYEN HUMAIN

1 agent à temps complet



> FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Commande et réception des repas auprès du Centre Hospitalier de Pau

- Lundi** Portage de repas pour le lundi
- Mardi** Portage de repas pour les mardis et mercredis
- Jeudi** Portage de repas pour les jeudis et vendredis
- Vendredi** Portage de repas pour les samedis et dimanches

• En chiffres

- > 11 531 repas distribués
- > 37 bénéficiaires
- > 203 kilomètres parcourus par jour

 **COVID-19 : MAINTIEN DU SERVICE DURANT LES 2 CONFINEMENTS LIÉS À LA CRISE SANITAIRE**

2. Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Lembeye

> Opération

> 74 LITS ET PLACES

- 66 lits d'hébergement permanent
- 2 lits d'hébergement
- 6 places d'accueil de jour

> PERSONNEL

Besoin de 40,15 heures équivalents temps plein



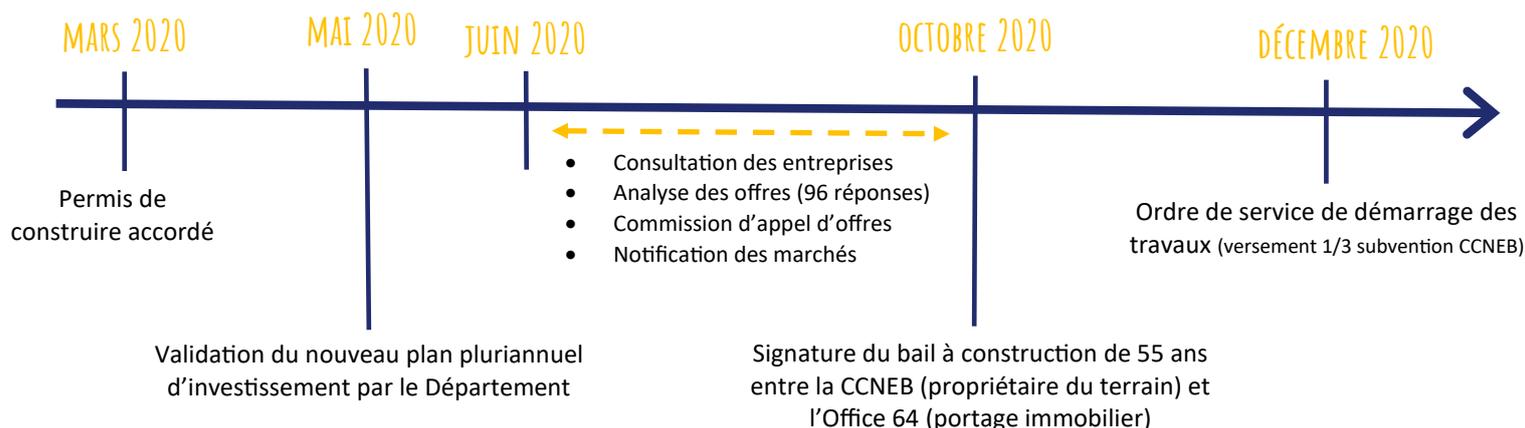
> ESPACES D'HÉBERGEMENT

- 3 unités d'hébergement traditionnel
- 1 unité spécialisée Alzheimer
- 1 unité d'accueil des grands dépendants
- 2 chambres d'hébergement temporaire
- 1 espace Pôle d'activités et de soins adaptés
- 1 espace Accueil de jour

> MAÎTRISE D'ŒUVRE

Société d'équipement des Pays de l'Adour (SEPA)

> Calendrier



> Plan de financement

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux bâtiment	5 680 237, 32 €	Etat (CNAS-PAI)	1 000 000, 00 €
Honoraires	1 116 531, 16 €	Département 64	1 023 783, 23 €
Charges foncières	841 728, 35 €	CCNEB	216 000, 00 €
Intérêts de préfinancement	147 020, 00 €	Prêt Locatif Social	4 044 827, 00 €
		Autres prêts (RSI)	1 375 906, 00 €
		Emprunt (prêt PHARE)	125 000, 00 €
TOTAL		7 785 516, 83 €	

⚠️ [COVID-19 : ANNULATION FORUM EMPLOI POUR PRÉSENTATION PROJET EHPAD ET POSTES À POURVOIR]

3. Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) l'Ostaü

> Obtention d'aides financières de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Nouvelle Aquitaine, dans le cadre de 2 projets :

PROJET 1

> RÉFECTION TOITURES-TERRASSES ET REMPLACEMENT FAUX-PLAFONDS

- Montant opération : 41 016, 08 €
- Financement CARSAT : 19 771, 00 €
- Financement CCNEB : 21 245, 08 €

PROJET 2

> CRÉATION D'UNE PIÈCE DE VIE PERMETTANT D'ACCUEIL DES FAMILLES

- Montant opération : 23 157, 72€
- Financement CARSAT : 11 457, 00 €
- Financement CCNEB : 11 700, 00€

4. Soutien aux associations à vocation sociale



Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Lembeye	5 372 €	} TOTAL 53 193 €
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Vallée de l'Ousse	13 119 €	
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Luy et Gabas	16 554 €	
Association de Gestion Médico-Social du Nord Est Béarn	8 000 €	
Association Diapason du Vic-Bilh	9 000 €	
Agence Départementale d'Information sur le Logement	1 148 €	

B) SANTÉ

1. Contrat Local de Santé Est-Béarn

> Signé le 18 décembre 2019, pour une durée de 3 ans :

- Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine
- Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
- Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Communauté de Communes des Luys en Béarn
- Communauté de Communes du Pays de Nay
- Communauté de Communes du Nord Est Béarn



Actions sur notre territoire

- Mise en place de consultations avancée gériatriques
- Formation délocalisée d'Assistant de vie aux familles
- Ateliers de sensibilisation à une alimentation équilibrée et à la pratique du sport
- Cafés santé environnement
- Programme d'actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur en crèche...

> Objectif

52 actions pour favoriser le bien-être des habitants en réduisant les inégalités sociales et territoriales de santé



> Moyen humain



1 coordinatrice-animatrice

2. Désertification médicale

> Obtention d'aide financière de la Région Nouvelle Aquitaine avec le Département 64, les communautés de communes des Luys en Béarn et Nord Est Béarn et les sociétés de médecins de Garlin et Lembeye, dans le cadre de l'AMI Territoire Santé du Futur

ENVELOPPE PARTAGÉE : 100 000 €

1er ACOMPTÉ : 40 000 €

DONT 8 711, 25€ À LA CCNEB POUR FINANCEMENT

- Tables médicales à la MSP de Lembeye
- Cabinet de recrutement pour la recherche et la formation d'un médecin généraliste européen pour la commune de Ger
- Animation / ingénieur

3. Maison de la Santé Pluridisciplinaire du Vic-Bilh



Installation d'un chirurgien orthopédiste (spécialisé épaule)

En chiffres

- 25 professionnels de santé
- 2 consultations avancées du CHP
- 17 bureaux
- 1 studio

4. Projet de création d'une Maison de Santé à Soumoulou



- > Accompagnement par un coordinateur santé
- > Souhait de la SISA que le projet soit porté par l'intercommunalité. Projet poursuivi en 2021

5. Contexte Covid-19

- > Achat de 47 050 masques chirurgicaux et 3 995 FFP2 à destination des professionnels de santé du territoire et des services de la CCNEB
- > Achat de 70 000 masques en tissu à destination des administrés du territoire (participation des communes de 2€ par masque)

C) HABITAT

1. Programme Intérêt Général « Bien Chez Soi » 2

> Objectif

Accompagner la réhabilitation de logements sur le territoire et intervenir en complémentaire des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat et de Département



Bénéficiaires Propriétaires occupants/bailleurs aux revenus modestes/ très modestes

> Critères d'intervention

- Lutter contre la précarité énergétique
- Lutter contre l'habitat indigne
- Adapter le logement pour le maintien à domicile

ENVELOPPE	36 000 € par an
1 000 €	Aide maximum par dossier
36	Dossiers financés
28 676, 17€	Versés

2. Plateforme de la rénovation énergétique

> Objectif

- Guichet unique pour accompagner les administrés à la rénovation de leur logement, dans le cadre de 3 actes

Acte 1	Conseil de premier niveau
Acte 2	Conseil personnalité
Acte 3	Visite à domicile

- Animations à destination des administrés et artisans



Lancement par la Région

> Réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt pour SOLIHA, pour la portage d'une « Plateforme en devenir » d'un an, sur le territoire des communautés de communes des Luys en Béarn, Pays de Nay et Nord Est Béarn.

- Projet poursuivi en 2021
- Convention d'objectifs et de moyens SOLIHA/CCNEB
- Réunions techniques/politiques menées par le Pays de Béarn

> Décisions à 2022 pour porter une Plateforme de rénovation énergétique classique

8

Culture. Sport

- A) CULTURE
- B) VIE ASSOCIATIVE
- C) SPORT

A) CULTURE

1. Enseignement musical

• *En chiffres*

- > 1 coordinatrice culture
- > 6 écoles de musique associatives présentes sur le territoire (Pontacq, Espoey, Soumoulou, Morlaàs, Bernadets, Lembeye) dont 2 intégrées au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.
- > En 2020, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn a accordé 54 278€ aux écoles de musique du territoire.

• *Faits marquants*

La CCNEB soutient les écoles de musique du territoire et leur structuration via :

- > la signature d'une convention d'objectifs 2018-2020 avec le Département 64 pour l'intégration au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des écoles de Morlaàs et de Lembeye.
- > l'octroi de subventions relatives à l'aide à la formation culturelle pour les autres écoles.

L'enseignement musical a été fortement perturbé en 2020 par la crise sanitaire et les mesures de confinement qui ont engendré la fermeture complète des établissements de mars à septembre 2020. De nombreuses animations et manifestations ont été annulées au cours de cette période. Toutefois, la plupart des écoles du territoire ont réussi, grâce à l'engagement des enseignants et bénévoles, à maintenir la tenue de plusieurs enseignements à distance (en audio ou visio).

2. Lecture Publique

• *En chiffres*

- > 12 bibliothèques présentes sur le territoire

Arrosès, Barinque, Buros, Gerderest Morlaàs, Lembeye, Maspie-Lalonquère-Juillacq, Moncaup, Ouillon, Serres-Morlaàs, Simacourbe, Riupeyrous

- > 6 bibliothèques sont intégrées dans un réseau structuré et opérationnel sur Ousse Gabas

Barzun, Ger, Laurenties, Nousty, Pontacq, Soumoulou

• *Faits marquants*

Le fonctionnement des bibliothèques a été fortement impacté par la crise sanitaire. Tous les établissements ont été contraints de fermer entièrement pendant le 1^{er} confinement et certains ont pu rouvrir partiellement, en fin d'année, en proposant des systèmes de drive à leurs lecteurs.

La programmation culturelle a également été fortement perturbée avec une annulation de l'ensemble des manifestations à partir du mois de mars.



B) VIE ASSOCIATIVE

La collectivité soutient la vie associative du territoire via l'attribution de subventions relatives à :

- la formation sportive et culturelle des jeunes de moins de 16 ans
- l'aide aux équipes évoluant à un niveau national
- l'animation événementielle et la promotion du territoire communautaire

En 2020, 39 868€ de subventions ont été octroyés à 28 associations sportives et culturelles du territoire.

C) SPORT

La collectivité assure l'entretien et la gestion des piscines communautaires de Pontacq et d'Arrosès, ouvertes en juillet et août.



PONTACQ

Tous les jours de 14h à 19h



ARROSÈS

Du mardi au dimanche de 15h à 20h

• En chiffres

- > 11 agents saisonniers ont été embauchés par la CCNEB en 2020 pour assurer l'accueil et la surveillance des 2 piscines.
- > 3 agents techniques de la mairie de Pontacq ont également été mis à disposition pour assurer l'ouverture, l'entretien quotidien et la mise en hivernage des bassins.
- > En 2020, les piscines de la CCNEB ont accueilli 3 949 baigneurs. Cela a généré 7 910 € de recettes.

• Faits marquants

- > Des problèmes techniques ont retardé l'ouverture de la piscine de Pontacq au 18 juillet et contraint de fermer prématurément celle d'Arrosès à partir du 28 août.
 - > Un protocole sanitaire spécifique à la gestion de la crise du COVID-19 a été mis en place dans les 2 établissements au cours de la saison 2020 afin de mettre en œuvre les recommandations des autorités sanitaires et accueillir en toute sécurité les usagers.
- En outre, l'année 2020 n'a pas permis la mise à disposition habituelle de la piscine de Pontacq pour le public scolaire en raison de la crise sanitaire.

9

Régie de Transports scolaires

• **Rappel**

- > 10 lignes pour le collège. L'année scolaire 2019-2020 marque la reprise du Conseil Régional des trois lignes sous traitées par la régie à des prestataires privés. La régie assure 2 rotations 5 jours par semaine de 7 des 10 lignes du collège.
- > 9 lignes desservant les écoles primaires du secteur. Comme pour le collège, une ligne sous traitée à un prestataire privé a été reprise par le Conseil Régional. La régie assure donc 8 des 9 lignes.
- > 3 circuits cantines (Lannecaube, Lalongue et Maspie-Lalonquère-Juillacq)
- > 1 circuit TAP (l'école de Lalongue vers l'école de Simacourbe)

• **En chiffres**

- > 365 enfants transportés pour l'année scolaire 2019-2020 (+5% par rapport à l'année précédente), dont environ 60% sont des collégiens.

Ligne	Année 2018-2019			Année 2019-2020			EVOLUTION		
	Collège	Primaire	Total	Collège	Primaire	Total	Collège	Primaire	Total
1	24		24	30		30	6		0
2	27	3	30	35	2	37	8	-1	7
3	12	6	18	9	6	15	-3	0	-3
4	15	9	24	16	16	32	1	7	8
5	23	17	40	21	17	38	-2	0	-2
6	14	5	19	15	5	20	1	0	1
7	15		15	18		18	3		3
8	13	11	24	13	10	23	0	-1	-1
9	25		25	25		25	0		0
10	40		40	37		37	-3		-3
11		19	19		12	12		-7	-7
12		39	39		36	36		-1	-1
1 bis		32	32		42	42		10	10
TOTAL	208	139	347	219	146	365	11	7	18

- > 56 sorties scolaires assurées par la régie de transport scolaire. La forte baisse est liée à l'annulation de toutes les sorties pendant le confinement, particulièrement les sorties vers la piscine et les sorties de fin d'année.

	NOMBRE DE SORTIES		Evolution
	Année scolaire 2018-2019	Année scolaire 2019-2020	
COLLEGE DU VIC BILH	18	11	-7
MASPIE - ANOYE	13	14	1
LEMBEYE	20	13	-7
SIMACOURBE-LALONGUE	10	4	-6
MONCAUP - AURIONS-IDERNES	14	3	-11
MONASSUT - LANNECAUBE - BOAST	21	5	-16
ALSH - VICS-BILL	16	6	-10
PELOUSES SECHES + ZONE HUMIDE	10	10	0
TOTAL	122	66	-56